Commune de SEGONZAC

Bulletin Municipal 2015

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous.

Tout d'abord je souhaite adresser mes vœux de soulagement et d'encouragement à nos habitants qui sont dans la souffrance ou en détresse, permettez-moi aussi d'avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quitté en cours d'année.

Je veux aussi souhaiter la bienvenue aux familles qui s'installent sur notre commune, un point multimédia ainsi qu'une bibliothèque sont à leur disposition à la mairie.

Voilà déjà un an qu'une nouvelle équipe œuvre à la destinée de Segonzac. Beaucoup d'incertitudes planent sur notre devenir.

La réforme des collectivités est en marche, la Corrèze ne compte plus que 19 cantons. En fin d'année nous élirons nos conseillers régionaux, la France sera alors composée de 13 régions. La communauté d'Agglomération du bassin de Brive à laquelle nous appartenons représente la moitié des habitants de la Corrèze : quelles seront les compétences de chacun ? Et quelle place restera-t-il pour Segonzac ?

C'est dans ce contexte que nous évoluons actuellement, autrement dit, les élus représentant 49 communes travaillent ensemble sur des projets mais ne savons pas quand ils verront le jour (s'ils survivent). Si nos objectifs sont communs, nos origines sont très différentes et notre démographie communale, de moins de 200 à près de 50 000 habitants illustre bien ce territoire. Parmi les projets futurs : internet, l'accès au haut débit, l'accessibilité et le transport à la demande devraient être mis en place prochainement.

An niveau local la commune a acheté le terrain et le garage de Christian FRAYSSE, et a loué l'atelier de mécanique à Sébastien TOCABEN. Cette opération n'a été possible que grâce à la volonté de Christian de maintenir ce service au public et au dynamisme de Sébastien pour le faire vivre, qu'ils en soient remerciés.

Grace au Regroupement Pédagogique Intercommunal, les cris des enfants de l'école égayent notre village, nos associations caritatives l'animent et lui redonnent du dynamisme.

C'est de ce dynamisme communicatif que nous avons besoin pour préparer demain, notre commune est bien vivante, dans la presse, nos éleveurs valorisent régulièrement leur profession, nos gites accueillent de plus en plus de touristes, faisons ensemble, en sorte qu'elle devienne un lieu de rencontres où il fait bon vivre, et son développement suivra.

Nous vous rappelons qu'en cas de besoin, les employés communaux sont à votre service pour tous renseignements :

- Secrétariat de mairie : Evelyne LAJOINIE

- Agence Postale Communale : Jacqueline GENESTE

- Services Techniques : Jocelyne BOUDY – Martial REBIERE – Nicolas NAMUR

INFORMATIONS GÉNÉRALES

****

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Jean-Louis MICHEL

Adjoints : Michel SEGUY
Michèle MARTINAUD
Christine PAYOT

Conseillers : Laurent SEGUY
Evelyne CLAUX
Jean-Francis ROUGIER
Guy LARUE
Nadège PAWLOWSKY
Béatrice FUSADE
Marc CHASTAING

COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES

Président : Jean-Louis MICHEL
Délégué de l'administration : Martine SEGUY
Délégué du Tribunal : François DURIEU

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Commissaires titulaires :
Laurent SEGUY, Guy LARUE, Christine PAYOT

Commissaires suppléants :
Michel SEGUY, Béatrice FUSADE, Nadège PAWLOWSKY

ASSOCIATION DU PAYS DES BUTTES CALCAIRES

Délégués : Sandie BERTRAND, Jean-Francis ROUGIER

CORRESPONDANT DEFENSE

Délégué : Guy LARUE

COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission des chemins :
FUSADE Béatrice - LARUE Guy - SEGUY Laurent - SEGUY Michel - CHASTAING Marc

Commission des bâtiments communaux :

FUSADE Béatrice - MARTINAUD Michèle - MICHEL Jean-Louis – ROUGIER Jean-Francis
LARUE Guy - SEGUY Michel - SEGUY Laurent

Commission R.P.I. :
Béatrice FUSADE - Jean-Louis MICHEL – Nadège PAWLOWSKY

Commission des Fêtes et Cérémonies :
PAYOT Christine - PAWLOWSKY Nadège - CLAUX Evelyne

Commission des finances
MARTINAUD Michèle - PAWLOWSKY Nadège - PAYOT Christine - SEGUY Michel

DÉLÉGUÉS AUPRES DES SYNDICATS

Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze :
Titulaires : Jean-Louis MICHEL, Michel SEGUY
Suppléants : Laurent SEGUY, Guy LARUE

SIRTOM de Brive :
Titulaire : Jean-Louis MICHEL
Suppléant : Michel SEGUY

SIVOM d'Ayen :
Titulaires : Jean-Louis MICHEL, Michèle MARTINAUD
Suppléants : Nadège PAWLOWSKY, Marc CHASTAING

Instance de Gérontologie :
Titulaires : Evelyne CLAUX, Michel SEGUY
Suppléants : Jean-Francis ROUGIER, Béatrice FUSADE

S.E.B.B - SCOT :
Titulaire : Jean-Louis MICHEL
Suppléant : Michèle MARTINAUD

Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise :
Titulaire : Jean-Francis ROUGIER
Suppléant : Christine PAYOT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Membres du Conseil Municipal :
Laurent SEGUY, Guy LARUE,
Evelyne CLAUX, Michèle MARTINAUD

Membres nommés par le Maire :
Martine SEGUY, représentant l'UDAF, Jean DUPUY
Lucien BOUDY, Sandie BERTRAND

OUVERTURE MAIRIE

Tél : 05-55-25-11-16

Fax : 05-55-25-84-81

E.mail : segonzac19.mairie@orange.fr

LUNDI	13H30-17H30
MARDI) JEUDI) VENDREDI) SAMEDI)	8H00-12H00

OUVERTURE AGENCE POSTALE

Tél. : 05-55-25-11-10

LUNDI) MARDI) MERCREDI) JEUDI) VENDREDI)	9H15-11H45
SAMEDI	9H15-11H15

OUVERTURE PERCEPTION

Tél : 05-55-25-81-84

OBJAT	LUNDI – MARDI - JEUDI	9H00-12H ET 13H30-16H
	MERCREDI – VENDREDI	8H30-12H

Tél : 05-55-25-81-84

TARIFS MUNICIPAUX

CANTINE SCOLAIRE Prix du repas : 2,60 €

PHOTOCOPIES : 0,30 €

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Associations de la Commune de Segonzac:	Gratuit
Habitants de Segonzac et de Rosiers-de-Juillac :	80 €
Habitants des autres communes :	150 €

LOCATION TABLES ET BANCS : 5 € la table et les 2 bancs

QUELQUES NUMEROS UTILES

GENDARMERIE JUILLAC :	05-55-25-60-06
GENDARMERIE OBJAT :	*05-55-25-50-02*
POMPIERS :	18 ou 112
SAMU :	15
SMUR :	05-55-24-18-18
CENTRE ANTI-POISONS:	05-61-77-74-47 TOULOUSE
CLINIQUE CEDRES :	0 826 300 888
CLINIQUE ST GERMAIN :	0 826 305 518
HOPITAL BRIVE :	05-55-92-60-00
EDF Dépannage :	09 726 750 19
SAUR Dépannage :	05-81-91-35-05

SERVICE SOCIAL MSA

** Permanence Place de la Mairie JUILLAC*
1er et 3ème vendredi de 9 h à 12 h
Tél. 05-55-25-60-15
** Permanence Av de Jouvenel OBJAT*
Tous les mardis de 9 h à 12 h
Tél. 05-55-25-82-35

***SERVICE SOCIAL DEPARTEMENTAL JUILLAC* : 05-55-93-79-20**

Permanences Madame MOUSSERON Assistante sociale :
** Juillac, sur rendez-vous : Jeudi de 9h30 à 12h30*
** Mairie de Brignac 05-55-85-22-13*
2ème vendredi, sur rendez-vous

C.P.A.M. SECURITE SOCIALE

** Permanence à la Mairie de JUILLAC*
Lundi de 14 h à 15 h
** Permanence à la Mairie d'OBJAT*
Vendredi de 10 h à 12 h

ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE

Madame Anne-Marie REBIERE Pialepinson

SERVICE DE L'INSTANCE DE COORDINATION : Mlle BEYNET

** Permanence à la Mairie d'OBJAT*
Tous les matins de 9h à 12 h
Tél : 05-55-25-82-25

La secrétaire de l'association se déplace au domicile des personnes âgées employeurs d'aides ménagères pour établir leurs demandes, fiches de paye, déclarations trimestrielles.....

L'INSTANCE A VOTRE SERVICE

Place Charles de Gaulle - Mairie –19130 OBJAT
Tél. : 05 55 25 82 25
Adresse mail : instanceayen@orange.fr

SERVICE MANDATAIRE

Les coordinatrices effectuent pour le compte des personnes âgées et/ou handicapées employeurs, les différentes démarches administratives :

- ⇨Déclarations employeurs
- ⇨Contrats de travail des employé(e)s
- ⇨Fiches de paie mensuelles
- ⇨ Divers documents administratifs (sécurité sociale, IRCEM, attestations fiscales…)
- ⇨Dossiers de licenciement (Pôle Emploi)
- ⇨Constitution dossiers APA et formulaires MDPH
- ⇨Contrôle trimestriel d'effectivité APA
- ⇨Visites en coordination avec l'équipe médico-sociale du Conseil Général ...

SERVICE DE COORDINATION

Référente : Véronique BEYNET

Objectifs de service :

-assurer un maintien à domicile de qualité pour les personnes âgées et/ou handicapées
-coordonner les interventions des différents professionnels au domicile
-préparer le retour à domicile après hospitalisation
-préparer entrée en établissement
-prévenir des situations d'urgence afin d'éviter une hospitalisation.

POINT INFORMATION

Les coordinatrices informent et orientent les personnes âgées et/ou handicapées et leur famille dans les domaines de la **gérontologie et du handicap** (primo-information pour ce domaine).

Renseignements donnés lors des permanences téléphoniques, des visites au siège de l'Instance ou au domicile des demandeurs.

ATELIERS

L'Instance met en place de nombreux ateliers d'animation et de prévention adaptés aux personnes âgées et/ou handicapées.

Pour tous renseignements, contacter **l'Instance de Coordination de l'Autonomie du Canton d'Ayen**.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Vue d'ensemble - Section de Fonctionnement

DEPENSES

011 Charges à caractère général (denrées, fournitures, entretien...)	36 297,53
012 Charges de personnel	125 795,89
65 Autres charges de gestion courante (contingents, participations...)	34 393,92
66 Charges financières	2 750,20
014 Reversement sur impôts FNGIR	15 603,00
TOTAL DE LA SECTION	**214 840,54**

RECETTES

70 Produits des services du domaine et ventes diverses	13 461,36
73 Impôts et taxes (impôts locaux, permis de chasser...)	97 344,81
74 Dotations, subventions et participation	125 253,45
75 Autres produits de gestion courante (loyers, photocopies...)	14 023,10
77 Produits exceptionnels	1 656,91
013 Remboursement charges sécurité sociale	1 261,08
002 Excédent antérieur reporté	88 940,12
TOTAL DE LA SECTION	**341 940,83**

Solde d'exécution de la section de fonctionnement : Excédent 127 100,29 €

Vue d'ensemble - Section d'investissement

DEPENSES

16 Remboursement d'emprunts	13 877,52
20 Immobilisations incorporelles (frais études)	1 489,02
21 Immobilisations corporelles (acquisitions)	2 076,69
23 Immobilisations en cours (voirie, travaux de bâtiments...)	149 951,39
TOTAL DE LA SECTION	**167 394,62**

RECETTES

10 Dotations (remboursement TVA sur investissements)	5 939,37
1068 Excédent fonct. capitalisé	31 036,59
13 Subventions d'investissement (Etat, Conseil Général)	73 135,04
16 Emprunt	100 000,00
001 Excédent antérieur reporté	25 481,41
TOTAL DE LA SECTION	**235 592,41**

Solde d'exécution de la section d'investissement : Excédent 68 197,79 €

Solde d'exécution cumulé (fonctionnement + investissement) : Excédent 195 298,08 €

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2014

ETUDES

* Etude carte communale 1 489,02 €

ACQUISITIONS

* Meuble bibliothèque 232,69 €
* Scanner + logiciel dématérialisation 1 560,00 €
* Matériel d'arrosage 284,00 €

TRAVAUX DE VOIRIE

* Travaux d'enfouissement réseau Télécom 10 085,76 €
  Montant subvention Conseil Général 5 528,00 €

* Eclairage public au Bourg 10 848,90 €
  Montant subvention Conseil Général 2 267,00 €

* Voirie communale Pialechavant
  Montant travaux..... 69 162,60 €
  Montant subvention Etat 18 000,00 €

* Travaux 2014 sur diverses voies 40 106,53 €

TRAVAUX DE BATIMENTS

* Isolation Salle polyvalente (remplacement portes et fenêtres)
  Montant travaux réalisés..... 19 747,60 €
  Montant subvention Etat 7 899,04 €

BUDGET PRIMITIF 2015

Vue d'ensemble - Section de Fonctionnement

DEPENSES

011 Charges à caractère général (denrées, fournitures, entretien...)	49 070,00
012 Charges de personnel	128 666,00
65 Autres charges de gestion courante (contingents, participations...)	36 530,00
66 Charges financières	3 700,00
67 Charges exceptionnelles	56,00
022 Dépenses imprévues	2 000,00
023 Virement à la section d'investissement	108 785,08
TOTAL DE LA SECTION	**328 807,08**

RECETTES

013 Remboursement charges sécurité sociale	3 000,00
70 Produits divers (garderie, cantine, transport....)	13 353,00
73 Impôts et taxes (impôts locaux, permis de chasser...)	85 551,00
74 Dotations, subventions et participations	119 145,00
75 Autres produits de gestion courante (loyers, photocopies...)	14 080,00
77 Produits exceptionnels	180,00
002 Excédent antérieur reporté	93 498,08
TOTAL DE LA SECTION	**328 807,08**

Vue d'ensemble - Section d'investissement

DEPENSES

1068 Reversement Agglo	8 800,00
16 Emprunt	15 400,00
165 Rembours. dépôt garantie loyers	500,00
20 Frais d'études	25 540,00
21 Immobilisations corporelles (acquisitions)	100 000,00
23 Immobilisations en cours (voirie, travaux de bâtiments...)	139 100,00
TOTAL DE LA SECTION	**289 340,00**

RECETTES

10 Dotations (remboursement TVA sur investissements)	22 606,00
16 Emprunt	55 648,92
165 Dépôt garantie loyers	500,00
021 Virement de la section de fonctionnement	108 785,08
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	33 602,21
001 Excédent antérieur reporté	68 197,79
TOTAL DE LA SECTION	**289 340,00**

Budget Total 2015 de la commune 618 147,08 €

INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2015

TRAVAUX DE VOIRIE

* Travaux de voirie à Laurégie et à Puy Athier
* Travaux d'enfouissement réseaux Haut du Bourg
* Extension Eclairage public Haut du Bourg
* Branchement eau local de chasse à La Gare

ETUDES

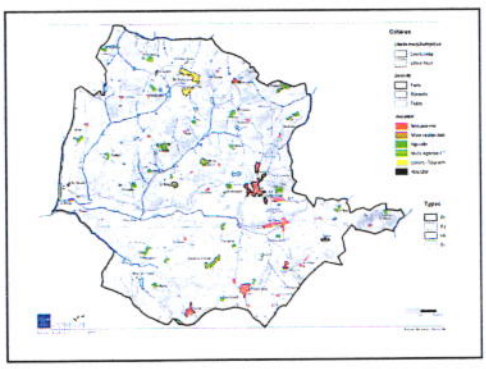

* Diagnostic accessibilité bâtiments communaux
* Etude Plan Local d'Urbanisme

TRAVAUX DE BATIMENTS

* Réhabilitation ancienne Poste
* Travaux assainissement murs Immeuble Haut Pardoux

ACQUISITIONS + DIVERS

* Achat ancien garage Fraysse + terrain au Bas-Pardoux
* Restauration registres d'archives communales

ETAT CIVIL

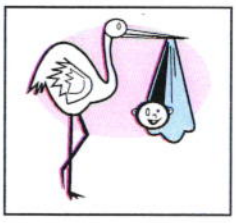

NAISSANCES

- 23 Mars 2015 — Jeanne Anna MANIN, de Benoit MANIN et de Audrey GEORG, à Chavagnac-Bas

MARIAGE

- 20 Juin 2015 — Olivier ROUVERON et Claire JUMEAU

DECES

- 07 Mars 2014 — LACHAUD Anne Marie Louise, veuve SEGUY domiciliée à La Rivière
- 17 Juillet 2014 — QUOINEAUD Henri domicilié au Vieux Lavaysse
- 13 Septembre 2014 — CLAUX Robert domicilié au Saint Pay
- 06 Février 2015 — RAYNAUD Gustave domicilié aux Chanillardes
- 28 Juin 2015 — MARTIAL Daniel domicilié au Bourg
- 16 Juillet 2015 — ROUGIER Bertrand domicilié au Chaticot

AUTRES INHUMATIONS

- 07 Août 2014 — MIGOUT René
- 19 Septembre 2014 — LACHAUD Thérèse, veuve MERCIER
- 20 Novembre 2014 — FANTHOU René
- 23 Février 2015 — POULAIN Georgette, veuve MICHEL
- 02 Mars 2015 — DOUSSEAUD Clémence, veuve FANTHOU
- 09 Avril 2015 — COURNIL Marguerite, veuve DESCHAMPS
- 10 Avril 2015 — BEAUVIEUX Jean Claude
- 28 Avril 2015 — BRANTNER John
- 13 Juin 2015 — ADET Madeleine, veuve AVICE

INFOS DIVERSES

URBANISME

15 demandes déposées 2014 :

- 2 Permis de construire (maisons d'habitation)
- 2 Déclarations préalables
- 8 Demandes de Certificat d'urbanisme d'information
- 3 Demandes de Certificat d'urbanisme pour habitation

LISTE ELECTORALE

Nombres d'habitants de la commune	234
Nombre d'électeurs au 28/02/15	201

Les demandes d'inscription ou de radiation peuvent être déposées à la Mairie toute l'année, jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus.

Les citoyens de l'Union Européenne, résidant en France, qui désirent participer aux élections municipales et européennes doivent se faire inscrire à la Mairie.

Du 1er septembre au 31 décembre, la commission administrative procède à la révision de la liste électorale.

Inscription d'office des jeunes de 18 ans :

Les jeunes français atteignant la majorité et domiciliés dans la commune sont inscrits d'office sur la liste électorale. La liste des personnes concernées est envoyée dans les mairies par l'INSEE.

La Mairie signale cette inscription par un courrier destiné aux intéressés. Pour les personnes nouvellement installées dans la commune et ceux qui n'auraient pas reçu de courrier, il convient de faire la démarche d'inscription à la mairie avant le 31 décembre.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons de nationalité française doivent obligatoirement se faire recenser au cours du mois anniversaire de leurs 16 ans, à la mairie de leur domicile.

A cette occasion, une attestation de recensement leur est remise. Celle-ci est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (par exemple : permis de conduire). C'est également sur les données du recensement que s'appuie le dispositif d'inscription des jeunes sur les listes électorales.

Tous les jeunes Français filles et garçons sont convoqués, pour une journée de préparation à la Défense.

Elle se déroule entre la date de recensement et l'âge de 18 ans (17 ans en général). Au cours de cette journée de contact avec les militaires, ils recevront un enseignement présentant les enjeux et les objectifs généraux de la Défense nationale ainsi que ses moyens. A cette occasion, des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française sont organisés. A l'issue de la journée, un certificat de participation est remis. Jusqu'à 25 ans, ce certificat est obligatoire pour se présenter aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

DECHETS ENCOMBRANTS

Une benne pour déchets encombrants sera mise à la disposition de la population par l'Association A.R.B.R.E. sur le terrain, près du nouveau garage communal, du

Mercredi 8 Juillet au Mercredi 15 Juillet 2015

Mercredi 14 Octobre au Mercredi 21 Octobre 2015

IMPORTANT :

Déchets non acceptés dans la benne : frigos, télés, pneus, produits dangereux

DECHETTERIES

Nous vous rappelons que l'accès aux déchetteries de :

BRIVE - DONZENAC-ALLASSAC - ST PANTALEON DE LARCHE

CONDAT/VEZERE - MALEMORT - **OBJAT - ST BONNET LA RIVIERE**

est libre et gratuit pour les habitants des communes adhérentes au SIRTOM

Déchetterie d'OBJAT

05-55-25-61-24

Horaires d'ouverture :

LUNDI	9H-12H/14H-18H
MARDI	9H-12H
MERCREDI	9H-12H/14H-18H
JEUDI	9H-12H/14H-18H
VENDREDI	9H-12H/14H-18H
SAMEDI	9H-12H/14H-18H

Déchetterie de ST BONNET la RIVIERE

05-55-84-35-06

Horaires d'ouverture :

LUNDI	14H-18H
MARDI	14H-18H
MERCREDI	14H-18H
JEUDI	
VENDREDI	9H-12H/14H-18H
SAMEDI	9H-12H/14H-18H

BRUITS DE VOISINAGE

Extrait de l'arrêté préfectoral portant règlementation des bruits de voisinage

PROPRIETES PRIVEES

ARTICLE 19 :

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toute les mesures propres à préserver la tranquillité des habitations, des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

ARTICLE 20 :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolages et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

DIVAGATION DES ANIMAUX

Extrait de l'arrêté du Maire

- Tout propriétaire de chien ou de chat doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération
- Tout chien ou chat errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière
- Les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende

TÉLÉTHON

Samedi 6 décembre 2014 la commune de SEGONZAC a reçu une délégation du CTO d'Objat pour collecter les dons au profit du Téléthon.
Les dons récoltes dans notre commune (285 €), ainsi que la vente de jacinthes (136,20 €) ont permis de collecter la somme totale de **421,20 €.**

LES SYNDICATS

SIVOM d'AYEN

La Commune participe au Service Général, au Service Maternelle et Ecole Primaire, au Service Incendie
Montant de la participation 2015 : 16 855 €

Service général :	1 332 €	Service maternelle :	2 000 €
Service école primaire :	2 200 €	Service Incendie :	2 516 €
Service périscolaire :	2 826 €	ALSH :	5 349 €
Service piscine :	632 €		

SIRTOM de la Région de BRIVE (AGGLO de BRIVE)

Tél : 05-55-17-65-10

Ramassage et traitement des ordures ménagères
Déchetterie - Verre- Encombrants - Conteneurs tri sélectif
Montant de la prestation 2015 (fiscalisé sur l'avis des taxes foncières) : 18 835 €

SYNDICAT DES EAUX DE L'YSSANDONNAIS (AGGLO de BRIVE)

Tél : 05-55-25-19-72

Ce Syndicat a comme unique activité la production et la distribution de l'eau potable sur son territoire, quoique préoccupé aussi des problèmes de défense contre l'incendie dans les communes adhérentes. Il est composé de 23 communes.
Il a confié à la SAUR l'exploitation des ouvrages de production et de distribution d'eau potable.

Prix du m3 d'eau pour 120 m3 consommés 2014 : 2,86 €/m3

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION ET D'ENERGIE DE LA CORREZE

Cette fédération a pour compétences la réalisation et la gestion des travaux d'extension, de renforcement et de perfectionnement des ouvrages de distribution d'électricité.
La participation de la commune aux travaux de la Fédération se fait par recouvrement direct sur les factures d'électricité.

Participation 2015 : 1 957 €

AGGLO de Brive
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BRIVE

J'éco-rénove J'économise
renovation-info-service.gouv.fr
0 810 140 240

INCITATIONS FINANCIÈRES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT 2015

De nouvelles mesures incitatives pour une amélioration thermique des logements en 2015 sont mises en place : vous pouvez – en fonction de vos ressources- peut-être bénéficier du diagnostic gratuit que vous propose la Région Limousin !

Attestation de compétences RGE dès 2015

Déjà en cours pour l'obtention de l'Eco prêt à Taux Zéro, l'obtention du crédit d'impôt transition énergétique (CITE) nécessite d'avoir recours à des entreprises aux compétences attestées.

Pour des travaux réalisés et payés en 2015, l'entreprise doit être labellisée RGE « Reconnu Garant de l'Environnement ».

Une liste des professionnels, proches de chez vous, ainsi reconnus par type de prestation, est disponible sous :
http://www.renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel

Qualité technique des travaux réalisés

Les professionnels RGE doivent réaliser des travaux d'une haute qualité technique, répondant aux critères spécifiques du CITE (crédit d'impôt transition énergétique).

Un conseiller de l'Espace Info Energie vous accueille à la Maison de l'Habitat pour analyser vos besoins et répondre à toutes vos questions. Ses conseils sont gratuits et indépendants.

Maison de l'Habitat

1, avenue Léo Lagrange à Brive

Tél : 05 55 74 08 08 du mardi au vendredi

Mail pour rendez-vous : maison-habitat@agglo-brive.fr

En période de canicule, **il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?**

Crampes

Fatigue inhabituelle

Maux de tête

Fièvre > 38°C

Vertiges / Nausées

Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15**.

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

En période de canicule, **quels sont les bons gestes?**

JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Je mouille mon corps et je me ventile

Je mange en quantité suffisante

J'évite les efforts physiques

Je ne bois pas d'alcool

Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour

Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si **je suis enceinte**, **j'ai un bébé** ou **je suis une personne âgée**.
Si **je prends des médicaments** : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Relais Services Publics Ayen

Situé place Louis Mareuse, le Relais Services Publics " R.S.P" est animé par Marylène ANTIGNAC, assistée de Tiphanie DHUR.

Ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 16h30 et le samedi de 9h à 12h.

Tél : 05.55.25.76.12

E-mail : rsp.mairieayen@orange.fr

Vous pouvez avoir accès à des informations dans de nombreux domaines, tels que :

- L'emploi : une demande d'inscription à Pôle Emploi, consulter les offres d'emploi, établir ou modifier vos CV et lettres de motivation
- Les Prestations Sociales : Consulter en ligne vos remboursements de Sécurité Sociale, obtenir des renseignements sur votre retraite, faire une simulation pour le Revenu de Solidarité Active « RSA », remplir les formulaires de la CAF, demander l'Aide Personnalisée au Logement (APL)
- L'Habitat : Demander une aide pour améliorer votre habitation ou vous informer sur les logements disponibles sur Ayen
- Les Services à la Personne : Mise en relation avec les différents partenaires
- Les Transports : Connaître les horaires de trains et réserver vos billets SNCF, bénéficier du système de Covoiturage
- La Culture : Partenariat avec LES TREIZE ARCHES DE BRIVE
- Accès à une connexion Haut Débit pour effectuer toutes vos démarches en ligne
- Connaître votre éligibilité à l'ADSL, vérifier les services disponibles, avoir des informations sur votre ligne téléphonique.
- S'informer sur le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)
- S'informer sur les abonnements, contrats, offres et services de EDF.

Les partenaires du RSP : A.D.A.P.A.C. (Association Départementale d'Aide aux Personnes Agées), A.D.M.R. (Association du Service à Domicile), L'Instance de Coordination d'Autonomie du Canton, C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales), C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), D.D.T.E. (Direction Départementale du Travail et de l'Emploi), La Mission Locale, Pôle Emploi, Manpower et Adequat Optineris Agences de Travail temporaire, A.D.E.M.E. (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), France Télécom,, S.N.C.F., Les Chambres d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze, le Conseil Général, M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole), Banque de France.

Nouveau à Ayen : Relais Infos Jeunes

Le Relais Services Publics d'AYEN est maintenant labellisé Relais Info Jeunes (RIJ), c'est un **service moderne et innovant destiné aux jeunes du territoire** leur permettant de s'informer sur tous les domaines touchant à leur vie quotidienne : **organisation des études, métiers, formations, recherche d'un job, logement, aides aux projets, loisirs, santé, transport, mobilité internationale, vacances...**

Nouveau en 2014 : covoiturage de proximité

Depuis le début du mois de mai, la SNCF Limousin, la fédération ECOSYT'M, la commune d'Ayen, le collectif associatif "le Durable a son Village", l'association des commerçants, se sont unis pour créer un système de covoiturage de proximité pour les trajets de petites et moyennes distances, adossé à une monnaie locale.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter le Relais Services Publics au 05 55 25 76 12.

La Résidence Adaptée "Le Vilaret d'Or" (Corrèze Habitat/Commune d'Ayen) gérée par la Mutualité Française Limousine

Destinée aux personnes âgées ou à mobilité réduite, cette structure est dotée d'équipements domotiques pour améliorer le confort et la sécurité de ses occupants.Dix appartements de 35 à 61 M2 sont proposés à la location avec la garantie d'un loyer modéré, autour d'une salle commune favorisant les échanges entre les locataires. Marylène ANTIGNAC, salariée de la Mutualité Française Limousine est présente les lundis, mercredis et vendredis après-midis de 14h00 à 18h00 pour les résidents, en qualité d'accompagnatrice de vie sociale.

Renseignements et réservations :

Mutualité Française Limousine 05.55.33.96.30 **info@mutualitelimousine.fr**
Corrèze Habitat 05.55.29.55.30 **cgavet@correzehabitat.fr**
Relais Services Publics Ayen 05.55.25.76.12 rsp.mairieayen@orange.fr

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VEZERE ARDOISE

L'année 2015 inaugurera la 4ème exposition du Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise sur le thème de l'art sacré dans laquelle chacune des 46 communes sera représentée. Dans ce contexte, nous vous proposons une présentation de l'église de Segonzac (tirée de la signalétique apposée sur le monument).

Segonzac : L'église Sainte-Madeleine

Abside, absidioles et façade occidentale inscrites au titre des monuments historiques en 1972.

La chronique de Geoffroy de Vigeois (XIIe siècle) rapporte qu'après avoir fondé le monastère d'Arnac en 1028, Gui de Lastours donne l'église de Segonzac aux moines de cette nouvelle fondation. Placée autrefois sous le patronage de saint Médard, cette église romane des XIe et XIIe siècles aurait été la proie d'un incendie qui dévora également le bourg au XVIe siècle.

L'édifice présente un plan original avec un chœur constitué de trois absides jointives terminées par un mur plat, un faux transept et une nef unique rectangulaire. Les trois absides sont voûtées en berceau alors que le reste est couvert d'un plafond. Les murs gouttereaux de la nef, bâtis en moellons de calcaire, sont rythmés par des contreforts plats et d'étroites baies murées, caractéristiques du XIe siècle. La façade occidentale, construite en pierre de taille et animée par des arcades, des contreforts et une corniche soutenue par des modillons sculptés, correspond à un réaménagement du XIIe siècle.

Le chœur conserve un intéressant décor sculpté roman constitué de sept chapiteaux du XIe siècle. Ils portent un décor formé essentiellement d'entrelacs géométriques et de motifs végétaux.

A la fin du XIXe siècle, on restaure la toiture et on construit la sacristie. Au début du XXe siècle, la partie haute du clocher est entièrement rebâtie. Enfin, en 2011, la toiture est entièrement changée.

Cette église conserve une statue de saint Luc du XVIIIe siècle en bois peint et doré (inscrite au titre des monuments historiques en 1999) qui pourrait provenir du couronnement d'un retable démantelé, ainsi que différents éléments de retables des XVIIe et XVIIIe siècles, non protégés.

46 communes de l'ouest de la Corrèze dont Segonzac, ont obtenu le label du ministère de la Culture et de la Communication « Pays d'art et d'histoire ». La mission liée à ce label est d'animer le patrimoine avec la mise en place de visites guidées, de visites théâtralisées, d'ateliers du patrimoine, de randonnées commentées, d'expositions thématiques, de livrets... Le public concerné est large : les locaux et les touristes, les enfants et les adultes.

L'été dernier, le Pays d'art et d'histoire est intervenu à plusieurs reprises sur la commune. Le 23 juillet 2014, une vingtaine de personnes ont suivi Anne-Lise Ecorse et Cyndy Dumain, guides-conférencier, pour un circuit découverte de l'art roman. Le parcours a commencé avec l'église de Segonzac avant de poursuivre avec celles de Concèze et d'Arnac-Pompadour. Le 18 août, une randonnée commentée d'environ 3km a été proposée, avec l'aide de Jean-Francis Rougier. Le groupe a suivi les guides de l'église à l'ancienne gare en passant par le Puy Guimont pour une lecture de paysage.

L'été prochain, le Pays d'art et d'histoire organise une randonnée nature pour les 6-12ans. L'exposition sur la vigne sera également exposée dans l'église de Segonzac le dimanche 19 juillet 2015.

Coordonnées:
Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 Allassac
05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr
www.vezereardoise.fr

ECOLE DE SEGONZAC

L'athlétisme

La classe de Segonzac est allée à une rencontre d'athlétisme à Juillac le **Jeudi 11 Juin 2015**.

Nous étions partagés en plusieurs petits groupes et mélangés avec d'autres écoles.

Nous avons fais plusieurs activités :

-le saut de haies

-le lancer d'anneau

-le 50m plat

-le triple bond

-le relais navette (entrainement)

Puis nous avons pique-niqué et fini par un relais avec plusieurs écoles.

C'était super !!!

Nous avons adoré cette journée !!!

Leila, Marjorie, Agathe

L'athlétisme

La rencontre d'athlétisme était **le jeudi11 juin**. Les épreuves étaient :

-50 m plat - 40 m haies-lancer de balles-relais

-lancer d'anneaux -triple bond.

Nous avons mangé. Nous avons fait la finale du relais et l'école de Chabrignac a gagné. C'était trop bien !

Elodie, Léna , Isaure

La visite du collège

Mardi 2 juin nous sommes allés au collège d'Objat pour le visiter. Les élèves de CM2 sont allés assister à des cours, pendant que les élèves de CM1 travaillaient dans une salle. Puis, les élèves sont allés manger dans le self. Avant de partir, nous avons eu une récréation avec les collégiens.
Tous les élèves ont adoré la visite !

Martin, Romain, Gaëtan, Corentin et Léo

Piscine

Pendant 9 semaines, tous les vendredis, l'école de Segonzac est allée à la piscine. On a fait 2 groupes : 1 avec la maîtresse et l'autre groupe avec le maître - nageur. On a bien aimé mais pour ALEXI, le test PAN (pratique des activités nautiques) était trop dur !

RUBEN Erwan ALEXI.

La visite du collège

Nous avons visité le collège d Objat, le 2 juin 2015. Dans le collège, Fabrice nous a fait visiter l'établissement et aussi nous a présenté quelques professeurs. Nous avons assisté à des cours : de maths , de français , d anglais ... Les élèves ont aussi visité le self ou nous avons mangé à 12h30 : cela change de l'école primaire ! Nous avons adoré !

Emma , Quentin , Coline . Vive le collège ! Quentin

Jeudi 11 Juin, nous sommes allés à l'athlétisme à Juillac .Nous étions en groupe de 4 et nous nous sommes déplacés dans les différents ateliers (50m plat, lancer de balles, entrainement de relais, 40m haies, lancer d'anneaux, triple bond).

Puis, nous sommes allés manger notre pique nique. Nous avons eu 20 minutes de repos après avoir mangé !

Nous nous sommes préparés pour la course de relais. Aucune de nos équipes n'a été qualifiée... l'école qui a gagné est celle de Chabrignac. Nos avis : Nous avons tous apprécié cette rencontre !

Marie, Mathilde, Amélie, Jiahui

COMMÉMORATION GUERRE 1914-1918

Visite de l'exposition par les élèves de SEGONZAC

Travail et recherches effectués
par les élèves de l'école

COMMÉMORATION GUERRE 1914-1918

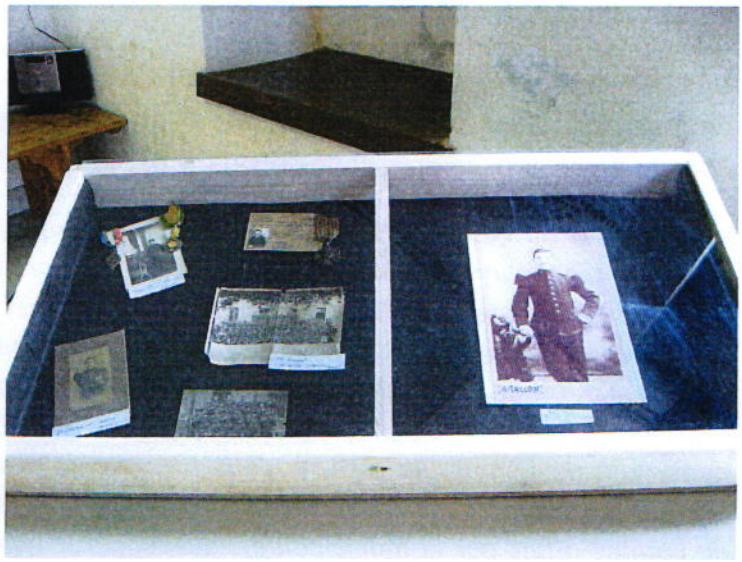

BALADES EN CORREZE

Le Conseil Départemental organise depuis 7 ans des balades accompagnées et commentées dont l'objectif est de permettre de découvrir des lieux inconnus et insolites sans emprunter les circuits classiques.

Une de ces balades a eu lieu à SEGONZAC le 19 juillet et a remporté un grand succès. Environ 110 marcheurs étaient au rendez-vous pour découvrir les paysages de notre commune et apprécier le repas préparé par le Comité des Fêtes.

« Aux portes du Périgord Noir, Segonzac, petit village entre Corrèze et Dordogne, surmonté de sa butte témoin le Puy de Guimont, va vous faire découvrir le charme d'une campagne préservée. Vous traverserez le ruisseau du Dalon (affluent de l'Auvézère) qui partage les quelques 2000 hectares de la commune. Vous partirez à l'assaut de la butte calcaire de Charbonnel où vous aurez un pied en Corrèze, l'autre en Dordogne. Le château de Puyval où a eu lieu le tournage de plusieurs films dont « La note bleue » avec Sophie Marceau se présente à vous. Profitez-en pour admirer le magnifique panorama de l'Aquitaine au Lot. Vous traverserez des noyeraies (AOP Noix du Périgord). Sur le chemin du retour, vous découvrirez un moulin à eau restauré en habitation. Avant de prendre le pot de l'amitié offert par la municipalité, vous longerez l'ancienne voir ferrée qui reliait Thiviers (24) à Brive. »

Extrait du dépliant de présentation des balades.

GITES & CHAMBRES D'HOTES A SEGONZAC

Gîte Les Perigourdines de Catherine - Gîte de Charme - 4 épis

Bâtisse en pierre de brasier du 18ème siècle restaurée dans la tradition sur un pré clôturé de 2000 m2.
Capacité d'accueil 6 personnes. Maison composée d'une salle à manger, salon avec cheminée en pierre, cuisine équipée, 3 chambres dont deux mansardées (lit en 160, un lit en 140 et deux lits en 90), une salle de bain avec baignoire.
Les draps, serviettes et torchons sont founis
Tarifs : de 370 à 630 euros la semaine selon saison - Chèque vacances accepté
Contact : Catherine SAKOUN : 05 55 25 68 93/06 77 04 91 44 -
www.perigourdinedecatherine.com

Gîte Le Val du Puy - "3 épis" Gîte de France

Capacité : 6 pers. entièrement rénové, terrain ombragé et clos, grande terrasse couverte.
Ouvert toute l'année.
Couloir desservant 3 chambres dont 1 avec meuble vasque : 2 lits 140 - 2 lits 90, Salle d'eau meuble double vasque, cabine de douche (90X90) , WC indépendant.
Salon/Cuisine équipée, clic-clac, 3 fauteuils. Buanderie, lave linge et équipement pour les pêcheurs. Lit parapluie et tout le nécessaire pour bébés, jeux, balançoire.
Contact : Denise et Claude MARET - Tél. : 05 87 91 08 00 - 06 72 10 89 78
claude.maret@aliceadsl.fr

Gîte La Grange des Suds - 3 épis Gîte de France

Capacité 2/4 personnes - Ouvert toute l'année.
Mitoyen à la maison des propriétaires, ce gîte est indépendant et sans vis à vis. Il vous offre le plus grand confort : cuisine équipée, salon/salle à manger (TV, TNT, clic-clac), 1 chambre (2 lits en 90X 190), salle de bain et WC et vous offre le plus grand confort.
Il donne sur un jardinet clos et arboré, entouré de prairies de pâturage.
Salon de jardin, barbecue, jeux de société et jeux pour enfants à disposition.
Equipement BB sur demande
Contact : Philippe GHILARDI : 05 55 22 05 83 / 06 82 59 23 67
contact@lagrangedessuds.com / www.lagrangedessuds.com

Chambres d'Hôtes - Le Prélaminon - 4 épis Gîte de France

Grange corrézienne réhabilitée avec 3 chambres cossues aux senteurs et couleurs alpines au milieu d'un cadre de verdure entre cèpes, noix et fières limousines .
Christine et Jacques sont heureux de vous accueillir au Prélaminon classé 4 épis, inscrit au guide Michelin et guide du routard.
Contact : Christine et Jacques DERRIEN : 05 55 84 17 39/06 30 56 30 18
prelaminon@wanadoo.fr
www.prelaminon.com

Chambres d'Hôtes - La Grange des Suds - 4 épis Gîte de France

La Grange des Suds vous ouvre ses portes pour une pause détente au cœur d'un pays de caractère. Notre maison d'hôtes, classée 4 épis par les Gîtes de France, vous propose 4 chambres d'hôtes et une suite.
Vos hôtes, Sandie et Philippe, vous invitent à venir goûter au calme et à la sérénité de la vie à la campagne, version Grange des Suds.
Contact : Philippe GHILARDI : 05 55 22 05 83 / 06 82 59 23 67
contact@lagrangedessuds.com / www.lagrangedessuds.com

Chambres d'Hôtes - Les roulottes de Catherine - Gîte de France

Roulotte tout confort pour 2 personnes composée d'un espace nuit avec un lit en 140, une salle d'eau avec douche et WC, un coin petit déjeuner.
Pour le confort de nos hôtes et pour de plus longs séjours, une cuisine d'été avec terrasse est mise à votre disposition.
Contact : Catherine SAKOUN : 05 55 25 68 93 / 06 77 04 91 44
www.perigourdinedecatherine.com

Gîte du Chaticot - 4 épis Gîte de France

Capacité : 8 personnes - Ouvert toute l'année - location WE.
Gîte de 195 m2 comprenant 4 chambres, cuisine équipée, salon/séjour, 2 salles de bain
Gîte BB confort
Contact : Stéphane et Carole PASCAREL : 05 55 25 96 12 (HR)

Gîtes et Chambres d'Hôtes - Domaine Equestre de La Tireloubie

9 gîtes et 5 chambres d'hôtes situés dans un domaine équestre
Les gîtes sont repartis sur l'ensemble du domaine. Ils peuvent accueillir selon leur capacité de 2 à 9 personnes. Tous les gîtes disposent d'un salon de jardin. Un barbecue est à disposition.
Les chambres d'hôtes sont situées dans le château. Trois chambres familiales et 2 chambres doubles. Chaque chambre est équipée d'une salle d'eau avec douche et WC.
Contact : Domaine équestre la Tireloubie : 05 55 25 16 51/ Fax : 05 55 25 23 45
http://tireloubie.domaine.pageperso.orange.fr

Domaine Equestre de la TIRELOUBIE
La Tireloubie
19310 SEGONZAC

Tél : 05 55 25 16 51 Fax : 05 55 25 23 45
Email :latireloubie@orange.fr
Association loi 1901
Agréement Jeunesse et Sport CVL N° : 019253144
CLAF affiliée à la FFE sous le N° 1931001
Agréé ANCV

Le Domaine Equestre vous reçoit dans

Un club d'équitation

Poney club avec des shetland, Poney et double Pone
les cours se déroulent le Mercredi et le samedi

Cheval Club avec des chevaux de différentes tailles et niveaux
les cours se déroulent le Samedi

Un centre de vacances pour enfant et ados

qui organise des **stages d'équitation** pendant les **vacances scolaires** pour des jeunes de **9 à 18 ans**

Stage poney pour enfant de 9 à 12 ans
Stage cheval pour jeune de 13 à 18 ans

Ils sont encadrés par des moniteurs diplomés du BEES1, BPJEPS, BAP, Animateur Poney ou cheval.

Les jeunes sont en pension complètes **encadrés** par des Animateurs diplomés du BAFA ou en cours , ils sont **hébergés** dans un hébergement de groupes qui peut recevoir 20 stagiaires et 4 animateurs et sont restaurés dans un réfectoire qui comprend aussi une salle pour l'animation et un terrrain de jeux

Un village Equestre pour les familles

Le domaine peut recevoir **des familles** dans les **5 gîtes d'une capacité de 2 à 6** personnes répartis dans le domaine

Retrouvez nous sur www.latireloubie.ffe.com
Ecrivez nous à Email : latireloubie@orange.fr

SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE
DE SEGONZAC

(saison 2014-2015)

Je tiens à remercier M le Maire et le conseil municipal de nous laisser nous exprimer, ainsi que de nous prêter la salle polyvalente pour le loto et le repas annuel.

Je remercie tous les propriétaires chasseurs et non chasseurs de nous permettre de nous adonner à notre loisir.

Bilan saisonnier:

- 1 sanglier de 38 kg
- 32 chevreuils
- bonne saison pour les pigeons ramiers
- nuisibles: 41 renards, 6 blaireaux, 30 ragondins, 2 putois.
- lâchers de 90 faisans en 2 fois.

Garde particulier: JOUFFRE Frédéric

Equipage de déterreurs: BOUDY Germain et SEGUY Patrice.

Formation de piégeur: VIDES Carlos et CHARRIERAS René.

Inauguration du local de chasse et remise de médaille aux chasseurs de plus de 75 ans ayant validé leur permis en 2014-2015.

A cette occasion, je remercie Mme BOISSIERAS, conseillère départementale, M SAUVAGE et M FADAT président et vice président de la fédération des chasseurs de la Corrèze, M DUBOIS président de vènerie sous terre de la Corrèze, ainsi que tous les bénévoles.

Le Président,

AVICE J.Claude

GROUPEMENT DES CHASSEURS DU ST PAY

Au nom du Groupement des chasseurs du ST PAY, comme d'habitude, je remercie Mr Le Maire et son conseil municipal pour donner la possibilité de m'exprimer dans le bulletin municipal.

Depuis l'année dernière, la constitution du bureau n'a pas changé.

La saison écoulée s'est déroulée normalement.

En ce qui concerne la chasse au sanglier, elle a été négative, je pense que mes amis chasseurs seront d'accord avec moi, nous aurions du prendre quelques cours de tirs, car nous avons eu quand même des occasions, mais la chasse c'est çà aussi et surtout les discussions qui suivent !!! cela met de l'ambiance.

Le plan de chasse chevreuil a été réalisé.

Nous avons eu le plaisir aussi de mettre à notre tableau lièvres, palombes (année exceptionnelle).

Destruction de renards pendant la saison de chasse et une battue commune avec la Sté communale.

Notre traditionnel repas s'est bien déroulé, dans une très bonne ambiance avec de nombreux participants et cela fait plaisir. Le repas concocté par le traiteur « ATELIER GOURMAND » d'OBJAT, et ce fut un vrai délice.

Comme tous les ans nous préparons celui du mois de juillet.

Merci encore à tous les propriétaires, chasseurs et non chasseurs, et à Mr le Maire qui tous les ans met à notre disposition, gratuitement, la salle polyvalente.

Je donne rendez-vous à tous, pour la prochaine saison.

La secrétaire
C.RAYNAUD

C.U.M.A DE SEGONZAC

Les membres du bureau sont:

Président:	Séguy Michel
Vice-président :	Paulet Philippe
Trésorier:	Avice Yves Daniel
Secrétaire:	Sage Jérôme

La C.U.M.A. est passée à 12 adhérents pour l'année 2015. Nous renouvelons notre invitation aux agriculteurs à venir nous rejoindre.

La C.U.M.A maintient son activité en investissant sur du renouvellement de matériel.

Le président remercie tous les adhérents ainsi que M le Maire pour leur participation.

COMITÉ DES FETES

LE COMITE DES FETES DE SEGONZAC vous a proposé tout au long de l'année des animations et vous remercie de votre participation à la vie associative.

17 janvier 2015 : La dégustation des galettes confectionnées par Christine et Jaco ont réuni une soixantaine de personnes à la salle polyvalente.

1er mars 2015 : Randonnée des PE-TERROS : malgré un temps très pluvieux, 82 marcheurs et 33 vététistes ont répondu présents et ont pu apprécier, à l'arrivée, la renommée soupe campagnarde préparée par Béatrice.

Fête de « las passions » : Dans la nuit du 4 avril 2015, quelques irréductibles segonzacoises et segonzacois ont sillonné les routes de la commune pour récolter des paniers d'œufs qui ont permis de servir de nombreuses omelettes le lundi de Pâques.

1er mai 2015 : Traditionnel casse-croûte qui permet de déguster ail nouveau, oignon blanc, radis, fromage blanc, avec le délicieux pain préparé par Michel et Philippe.

20 juin 2015 : Cette année, le concours de pêche a eu lieu le samedi matin et a réuni une quarantaine de pêcheurs.
A partir de 19 heures, la deuxième édition de la fête de la musique a réuni de très nombreuses personnes qui ont pu apprécier des musiques très variées et se restaurer sur place autour de grillades savoureuses.

18 juillet 2015 : Un concours de pétanque était organisé sur le parking du garage TOCABEN qui nous a gentiment prêté les lieux.Une vingtaine d'équipes a participé à ce concours qui s'est déroulé dans une excellente ambiance.

Le soir, 140 personnes étaient présentes au repas préparé et servi par les membres du Comité des Fêtes, sous un chapiteau flambant neuf. La chaude soirée d'été a été animée par nos deux musiciens locaux, Daniel et Martial de DUO MUSETTE.

19 juillet 2015 : Le Conseil Départemental a organisé, avec la participation de la municipalité et du Comité des Fêtes, une balade à SEGONZAC sur le thème « De la vigne aux noyers ».

Plus d'une centaine de personnes de Corrèze et des départements limitrophes ont pu découvrir les paysages, les cultures, l'architecture, le château de PUYVAL et ont pu déguster un excellent repas préparé à base de produits locaux et servi par les membres du Comité des Fêtes.

Une exposition était également organisée par Pays d'Art et d'Histoire, dans l'église Sainte Madeleine, sur l'Art sacré et sur la vigne en Corrèze.

Tous les participants étaient ravis de cette journée qui a permis à tous de découvrir notre belle contrée.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, tous les propriétaires privés, la municipalité, les employés communaux qui, grâce à leur aide, ont permis au Comité des Fêtes l'organisation et le bon déroulement de toutes ces manifestations.

SEGONZAC EN IMAGES

TELETHON 2014

GALETTE DES ROIS

CHASSE AUX ŒUFS ET DEGUSTATION OMELETTES

SEGONZAC EN IMAGES

CASSE-CROÛTE DU 1ER MAI

PÊCHE ETANG DE LA TIRELOUBIE

PETIT GUIDE DE VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Document	Où s'adresser ?	Quelles pièces fournir ?	Observations
Mariage	Mairie où sera célébré le mariage	Extraits d'acte de naissance Certificat médical	S'adresser à la Mairie 1 mois avant le mariage
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille Certificat du médecin	Dans les 3 jours qui suivent la naissance
Reconnaissance d'enfant naturel	Mairie de son choix	Pièce d'identité Extrait acte de naissance de l'enfant	Peut se faire avant la naissance
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	livret de famille Certificat du médecin	Dans les 24 heures du décès
Extrait d'acte de naissance mariage ou décès	Mairie du lieu de l'acte	Indiquer nom, prénom et date de l'acte	Joindre une enveloppe timbrée
Carte d'identité (validité 10 ans)	Mairie du domicile	Extrait d'acte de naissance 2 photos 2 justificatifs de domicile (EDF, eau, Tél...) Livret de famille	Présence du demandeur indispensable pour empreinte et signature En l'absence de l'ancienne carte : timbre fiscal à 25 €
Passeport (validité 10 ans)	Mairie Objat	2 photos timbre fiscal à 88 € Copie carte identité justificatif de domicile	
Autorisation sortie du territoire, enfant mineur	Mairie du domicile	Livret de famille carte d'identité du mineur	Présence d'un des parents indispensable
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107 rue du Landreau 44079 NANTES CEDEX	Formulaire de demande à compléter	
Inscription liste électorale (à partir de 18 ans)	Mairie du domicile	Carte d'identité Justificatif de domicile	Inscription d'office pour les jeunes de 18 ans, suite au recensement militaire
Recensement militaire	Mairie du domicile	Carte d'identité Livret de famille des parents	Obligatoire, pour tout jeune, garçon et fille, dans le mois qui suit son seizième anniversaire
Duplicata livret de famille	Mairie du lieu de mariage	Fournir l'état civil des membres de la famille	
Duplicata permis de conduire	Mairie ou Préfecture	Ancien permis ou déclaration de perte ou vol Pièce d'identité Justificatif domicile Chèque 27 € 2 photos d'identité	
Demande carte grise ou duplicata	Mairie ou S/Préfecture	Ancienne carte grise ou déclaration perte ou vol Pièce d'identité Demande de carte grise Certificat de cession Certificat contrôle technique Chèque Non gage (si besoin)	
Visite médicale permis de conduire	Mairie	2 photos Imprimé à compléter Permis de conduire	Se présenter chez un des médecins agréés